

Note de service

Direction des soins infirmiers

DESTINATAIRE : Utilisateur de Clinibase : Service d'admission en hébergement

EXPÉDITEUR : Laurent Guay

DATE : 2008/09/05

OBJET : **Procédure de transfert inter-installation d'un résident dans Clinibase**



Bonjour,

En respect aux normes de la conception administrative SICHELD, lorsque plusieurs installations sont « fusionnées » sous une seule entité légale (établissement) il est requis de procéder à de simples mouvements de transfert de chambre-lit pour un usager qui change d'installation (à l'intérieur d'une même catégorie de programme).

Voici la procédure à suivre dans Clinibase lors d'un transfert inter-installation d'un résident du CSSS Lucille-Teasdale.

1. Lors de la confirmation du départ du résident, l'installation où séjourne le résident communique avec le service d'admission de l'installation qui reçoit le résident pour que celui-ci procède au transfert de chambre du résident.
2. La personne à l'admission de l'installation réceptrice qui habituellement a un accès à l'ensemble des résidents du CSSS procède alors au transfert de chambre du résident :
 - a. Elle ouvre la transaction **Avis de mouvement** dans Clinibase.
 - b. Elle sélectionne le résident.
 - c. Elle procède au transfert de chambre en cliquant sur les boutons correspondant : **Transfert** et **Chambre-lit**.
 - d. Elle imprime une nouvelle carte embossée.

Par cette procédure le dossier complet du résident se transfert y incluant les Info.-soins, son profil et les interventions s'y rattachant.

Pour toute question relative à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Laurent Guay
Conseiller cadre aux ressources informationnelles
514-251-6027